

### Barème Gestion

**Honoraires de gestion** à la charge du bailleur :

- 6 % HT soit 7.2 % TTC des encaissements.
- 3 % TTC pour Garantie des loyers impayés & détérioration immobilière
- Aide à la déclaration fiscale : 50 € HT soit 60 € TTC

### Honoraires de location

Baux d'habitation ou mixtes régis par la loi n°89-462 du 06/07/1989 :

Pour la visite du logement, constitution du dossier et rédaction du bail :

Dans la limite de 8 € TTC /m2 de surface habitable (10 € TTC pour les zones tendues)

- 5.5 % TTC du montant annuel des loyers plus charges à la charge du bailleur
- 5.5 % TTC du montant annuel des loyers plus charges à la charge du locataire.

Pour l'établissement de l'état des lieux d'entrée : 3 € TTC /m2 de surface habitable

### Honoraires d'Entremise et négociation :

1% TTC du loyer annuel hors charges avec un minimum de 50 € TTC à la charge du bailleur.

### Dossiers de contentieux ou de gros sinistre : à la charge du mandat

- Frais de dossier contentieux locataire HORS GLI (dossier huissier, avocat,...), à une rémunération de 120 HT, soit 144 TTC.
- Frais de gestion de sinistre d'assurance, à une rémunération de 120 HT, soit 144 TTC.

**Avenant au bail** : 150 € TTC

**Garage** : forfait de 306 TTC réparti à parts égales entre locataire et bailleur.

**Locaux commerciaux et professionnels** : 20 % HT du montant annuel des loyers hors charges réparti à parts égales entre locataire et bailleur.

### Barème Transaction

Prix de vente	Honoraires TTC
Inférieur à 50 000 €	5 000 €
De 50 001 € à 100 000 €	8 %
De 100 001 € à 150 000 €	6 %
Supérieur à 150 001 €	5 %

Pour un mandat de vente les honoraires sont à la charge du vendeur suivant barème ci-dessus.

Pour un mandat de recherche les honoraires sont à la charge de l'acquéreur suivant barème ci-dessus.

Ces honoraires comprennent la rédaction du compromis de vente et le suivi du dossier jusqu'à la réitération de l'acte authentique.

Aucun honoraire, ni aucun frais ne sont dus avant la conclusion d'un contrat.

Estimation réalisée hors mandat de vente : 180 € TTC

**En cas de délégation de mandat, les honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial.**

### Barème applicable à compter du 01/06/2024, (TVA à 20 %)

